



AMBASSADE DE FRANCE A RANGOUN
SERVICE ECONOMIQUE

Rédigée par : Julien Camoin (SE Rangoun)
Relue par : Hubert Colaris (SE Rangoun)

Rangoun, le 09/03/2018

Les échanges commerciaux bilatéraux franco-birmans en 2017

Malgré la libéralisation entamée en 2011, les échanges commerciaux bilatéraux entre la France et la Birmanie restent faibles : la Birmanie se classe en 2017 comme le 84^e fournisseur de la France et comme son 109^e client. En 2017, la France enregistre avec la Birmanie un déficit commercial en forte expansion (+386% à -96 M EUR). Les exportations françaises à destination de la Birmanie, impactées par les difficultés du marché aéronautique birman, ne progressent que modestement (+5% à 129 M EUR) alors que nos importations s'envolent (+52 % à 224 M EUR), tirées par l'essor de la confection en Birmanie.

I) **Les exportations françaises en Birmanie**

Les exportations françaises vers la Birmanie progressent de 5% en 2017, passant de 122 M EUR à 129 M EUR. Nos exportations renouent avec la croissance sur un rythme inférieur à la croissance de l'ensemble des importations birmanes (près de + 13% sur les 11 premiers mois de l'année fiscale 2017/2018), après une baisse de 8% en 2016. Cette augmentation modeste contraste avec la tendance observée entre 2012 et 2015, période au cours de laquelle le montant total des exportations françaises a été multiplié par 7.

Les biens d'équipements hors transport constituent depuis 2016 le premier poste des exportations françaises (46% du montant total), progressant de 48 M EUR à 58 M EUR, soit une croissance de +21%. Ces exportations s'expliquent essentiellement par la livraison en 2017 de plusieurs turbines à gaz.

En 2017, les matériels de transports constituent le deuxième plus gros poste d'exportations françaises (soit 26% de l'ensemble des exportations) représentant 34 M EUR en 2017 contre 43 M EUR en 2016 (soit une baisse de 32%) et 63 M EUR en 2015. En dépit de la croissance rapide du transport aérien en Birmanie, les opportunités d'exportations aéronautiques à court-terme sont limitées vu l'éclatement du marché (10 compagnies aériennes desservent en 2017 le marché domestique birman encore très immature). **La croissance modérée des exportations françaises s'explique essentiellement par la chute continue des exportations aéronautiques:** hors matériel de transport, les exportations françaises continuent en effet de progresser de 20% en 2017.

Les exportations pharmaceutiques françaises (14% de l'ensemble des exportations françaises) croissent en 2017 pour atteindre 18 M EUR (+12% par rapport à 2016). Ce secteur dynamique profite des bonnes ventes des entreprises pharmaceutiques implantées en Birmanie mais aussi du dynamisme de nos exportations de cosmétiques.

Ces chiffres ne comprennent pas les produits français exportés vers Singapour puis réexportés vers la Birmanie. Ces échanges indirects concernent principalement les vins et spiritueux et, dans une moindre mesure des équipements stockés par les grandes entreprises françaises à Singapour (équipements électriques, pièces de rechange aéronautiques, produits pharmaceutiques notamment) puis réexportés dans la région.

II) Les importations françaises en Birmanie

En 2017, les importations françaises en provenance de Birmanie progressent de 52% pour atteindre 224 M EUR, contre 148 M EUR en 2016 (à titre de comparaison, le montant total des exportations birmanes progresse de + 21% sur les 11 premiers mois de l'année fiscale 2017/2018).

Comme en 2016, cette croissance forte s'explique quasi-exclusivement par le dynamisme de la confection qui représente désormais 70% des exportations birmanes vers la France (157 M EUR, +60% de croissance par rapport à 2016). Ainsi, les autres vêtements de dessus sont en 2017 le premier poste d'exportations birmanes à 75 M EUR (+46% par rapport à 2016). La Birmanie vend également à la France pour 29 M EUR de vêtements de dessous (+59%), pour 20 M EUR d'autres articles à mailles (+271%), pour 17 M EUR de chaussures (+32%), pour 13 M EUR d'autres vêtements et accessoires (+183%) et pour 2 M EUR d'articles de voyage, de maroquinerie, de sellerie et de bourrellerie (-49%). Le secteur continue de profiter du rétablissement du système de préférences généralisées en 2013 ainsi que de faibles coûts de la main d'œuvre birmane.

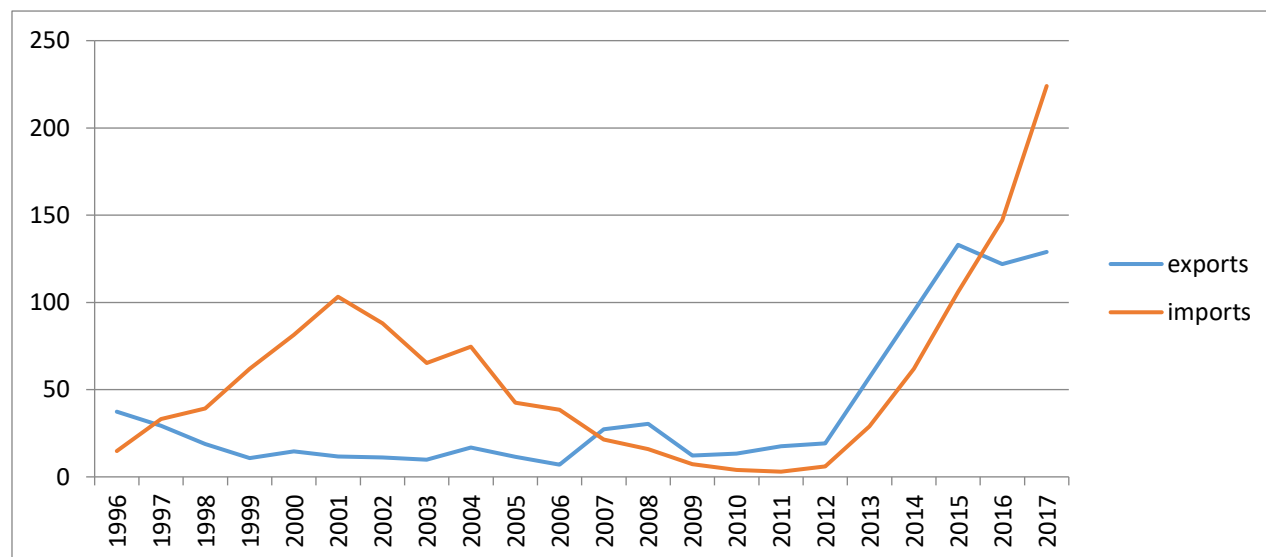
Les ventes de joaillerie et bijouterie (jade notamment), 22% des exportations birmanes vers la France, progressent également fortement en 2017 à 50 M EUR (+71%).

Enfin, les produits des industries agroalimentaires, essentiellement issu du travail des grains, plus particulièrement les légumineux secs, constituent 4% des exportations birmanes vers la France soit 8 M EUR et sont en baisse de 12% en 2017.

III) Le solde des échanges commerciaux bilatéraux entre la France et la Birmanie

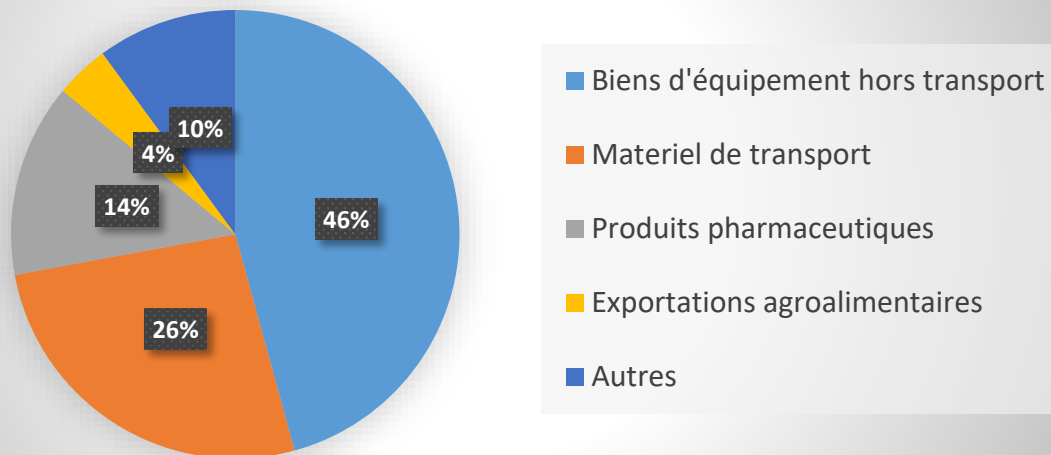
En 2016, pour la première fois en dix ans, la France a enregistré un déficit commercial avec la Birmanie. Ce déficit a quasi quadruplé en 2017 pour représenter 96 M EUR ce qui en fait le 49^e déficit commercial français.

Evolution de nos échanges commerciaux (MEUR) :



Annexe : Composition des flux commerciaux bilatéraux

Exportations françaises vers la Birmanie



Importations françaises de Birmanie

